

RÉFORME DES RETRAITES À QUELQUES PAS DE LA VICTOIRE, **LA DÉTERMINATION** RESTE INTACTE !

CONSTITUTIONNELLE OU PAS, CETTE LOI ON N'EN VEUT PAS !

Au lieu de prendre la mesure de la situation dans le pays et du profond rejet de cette réforme par l'immense majorité des salariés, ce gouvernement s'entête et tente de tourner la page en évoquant notamment les modalités de mise en œuvre de la loi, ou encore les contours d'une loi « Travail » à venir. La crise est le fait de ce gouvernement hors-sol : la seule sortie de crise possible, c'est le retrait ! Le Gouvernement n'attend plus que la validation du Conseil Constitutionnel le 14 avril prochain pour promulguer sa loi et jouer le pourrissement de la mobilisation. Une censure partielle de certaines dispositions, n'ayant pas vocation à être reprises dans un projet de loi rectificatif de la Sécurité sociale, pourrait voir le jour.

Pour autant, cette réforme que nous combattons depuis plusieurs mois, n'en sera pas plus acceptable...

CONTINUONS À LA COMBATTRE !

Ce qui nous rassemble depuis le début de l'année est une colère

froide. Une colère froide qui est représentative de l'état d'esprit de millions de travailleurs et de travailleuses dans le pays. Nous l'avons dit, et nous le répétons, il ne sert à rien d'espérer une division des organisations syndicales que le Gouvernement tente d'organiser depuis le début de ce conflit. L'intersyndicale est solide, elle tient, elle tiendra !

RETRAIT DE LA RÉFORME MACRON / BORNE ! Le 13 Avril, j'agis :

- **contre tout recul de l'âge légal de départ en retraite ;**
- **contre tout allongement de durée de cotisations ;**
- **pour le maintien de TOUS les régimes de retraites ;**
- **pour l'emploi, l'augmentation générale des salaires et des pensions.**

**RENDEZ-VOUS LE 23 MARS 2023
À 10H00 ROUEN,
COURS CLEMENCEAU**

Nous vous invitons à vous organiser au mieux pour pouvoir participer aux manifestations à venir et vous laissons libre choix pour les heures de grève. Comme d'habitude, il suffira de prévenir le superviseur et d'indiquer le nombre d'heure de grève sur la feuille de pointage.